

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

DE LA

LARVE DU LUDIUS FERRUGINEUS, LINN.

PAR

E. Mulsant et Guillebeau.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 juillet 1856.)



Larve allongée ; presque cylindrique ; hexapode ; de douze anneaux outre la tête ; revêtue d'une peau coriace ou parcheminée, lisse, luisante, en majeure partie d'un flave testacé ou d'un flave orangé, suivant l'âge ou les circonstances, avec les extrémités, et divers signes plus foncés sur les autres anneaux. *Tête* d'un roux fauve ; au moins aussi longue que large ; à peine arquée sur les côtés ; un peu rétrécie d'arrière en avant ; échancrée et denticulée à son bord antérieur ; dirigée en avant ; déclive et moins épaisse d'arrière en avant ; déprimée en dessus, un peu inégale ; rayée de deux sillons longitudinaux, un peu en zig-zag, situés chacun près de la ligne médiane, naissant vers le bord antérieur et prolongés jusque vers les deux tiers de la longueur ; marquée de chaque côté, près de son bord postérieur, de trois points enfoncés, transversalement disposés, donnant chacun naissance à un poil souvent usé ; à suture cervicale, représentée par deux lignes postérieurement réunies presque en demi-cercle, formant une figure ovalaire ouverte en devant et avancée jusqu'à la moitié de la longueur, où chaque ligne se dirige transversalement vers le bord latéral. *Epistome* marqué de chaque côté de la ligne médiane, d'un point enfoncé vers la base du labre : celui-ci, court, étroit, situé dans une échancrure de l'épistome. *Mandibules* saillantes ; arquées ; cornées ; noires ; terminées en pointe à leur extrémité ; armées d'une forte dent au milieu de leur

côté interne. *Antennes* insérées au côté externe de la base des mandibules : de quatre pièces : la basilaire, subglobuleuse, membraneuse, blanchâtre : les autres d'un flave roux ou d'un roux fauve : la deuxième grosse, presque cylindrique, plus longue que les deux suivantes prises ensemble : la troisième, presque cylindrique, offrant de chaque côté à son extrémité, une saillie, courte, conique, membraneuse : la quatrième, grêle, conique, terminée par un poil. *Echancrure progéniale* prolongée jusqu'aux deux tiers du dessous de la tête ; remplie par les mâchoires et par le menton, et par trois petites pièces situées en arrière des précédentes, et disposées d'avant en arrière dans l'ordre ci-joint : deux, une : les trois pièces antérieures d'un flave orangé, allongées, presque parallèles : les mâchoires un peu plus étroites postérieurement que le menton. *Mâchoires* bi-articulées ; garnies au côté interne d'une membrane ciliée. *Palpes maxillaires* dépassant en devant les mandibules dans l'état de repos ; d'un roux fauve ; coniques ; de quatre articles. *Palpes labiaux* de même couleur que les précédents ; de moitié plus courts ; coniques ; de deux articles. *Corps* presque cylindrique jusqu'au onzième anneau inclusivement ; rayé d'une ligne longitudinale médiane ; offrant sur chacun des onze premiers anneaux : 1° un point enfoncé, latéral, près du bord antérieur : 2° deux lignes obscures en forme de V incomplet postérieurement, situées près du bord antérieur, et de chaque côté, une autre un peu plus en dehors : 3° un anneau linéaire obscur, situé près du bord postérieur : 4° deux points enfoncés donnant chacun naissance à un poil souvent usé, situés près du bord postérieur, l'un, vers le bord latéral : l'autre, entre celui-ci et la ligne médiane : 5° une ligne longitudinale située de chaque côté et raccourcie à ses extrémités sur chaque arceau : le premier segment ou prothoracique plus foncé, d'un roux fauve, aussi long environ que les deux suivants réunis, offrant de plus que les autres de chaque côté de la ligne médiane : 1° deux points

enfoncés près du bord antérieur : l'un, près de la ligne du milieu : l'autre, entre celui-ci et le latéral : 2° deux lignes transversales, formant avec leurs pareilles une sorte d'arc interrompu et dirigé en arrière, près du bord antérieur : 2° un faisceau de lignes longitudinales courtes et obscures, près de l'anneau linéaire, entre la ligne du milieu et le bord latéral : sur cet anneau les deux lignes en forme de V sont situées près de la moitié de la longueur, et les lignes latérales manquent ou sont peu marquées : anneaux cinq à onze presque égaux : le douzième plus long que le onzième, en cône obtus ; marqué de points enfoncés un peu irrégulièrement disposés, donnant chacun naissance à un poil ; offrant son arceau inférieur à peine prolongé au-delà du sixième basilaire de sa longueur, arrondi en demi-cercle à son extrémité : cet arceau raccourci offrant, outre l'anus, un petit mamelon exsertile servant à la marche de la larve. *Dessous du corps* plus pâle que le dessus ; montrant sur le premier arceau une pièce en angle très-ouvert, dirigée en arrière et appuyée contre la première paire de pieds : cette pièce paraissant représenter le prosternum. *Pieds* au nombre de six, disposés par paire sous chacun des trois premiers segments ; de longueur médiocre ; formés de quatre pièces, garnies en dessous de poils spinosules : la dernière terminée par un ongle assez long. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première ou thoracique, située près du bord antérieur du deuxième anneau, ou joignant la ligne longitudinale servant à séparer les arceaux supérieurs des inférieurs : les huit autres paires, un peu plus en dehors, sur les quatrième à onzième segments.

Long. 0,0247 (141.).

Cette larve vit dans les parties gâtées ou dans le terreau de divers arbres, et y subit sa métamorphose en nymphe. L'insecte parfait paraît en juin ou juillet.